



Dépôt de mendicité établi dans l'ancien séminaire : plan du rez-de-chaussée, le 1er juin 1809 par l'ingénieur Despéramont (non signé), destiné au Conseil général des Bâtiments civils.

Référence du document reproduit :

- Dépôt de mendicité établi dans l'ancien séminaire. Dessin, par Despéramont, ingénieur, 1er juin 1809. (Archives nationales ; F21, 1907 ; jaquette 3741).

IVR52_19898500055X

Auteur de l'illustration : Bernard (reproduction) Renoux

(c) Archives Nationales
communication libre, reproduction interdite